

Compte rendu du Conseil d'école

Du 23 octobre 2012

Etaient présents

Représentant de la mairie : Mr Mione

Enseignantes : Mmes Laroulandie, Gresçu, Chaigneau, Besse, Devif, Rouchouse, Mauger, Pelaez Raton, Metzger, Lucet, Martinet, Rousseau Bach

Représentants parents d'élèves Indépendants: Mmes Elmlinger, Dunos, Fortier, Wulleman, Goncalves, Valeri

Absents excusés : Mmes Araujo, Bodet, Millet, Mr Nouët

RESULTAT DES ELECTIONS :

Le bureau de vote a été ouvert le 12 octobre de 15 heures à 19 heures, très peu de personnes se sont déplacées, la majorité des votes s'étant faite par correspondance. Une seule liste ayant été présentée, les Parents Indépendants ont été élus jusqu'aux prochaines élections avec 103 voix pour 112 votants sur les 426 inscrits.

ROLE ET REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE :

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Il est noté que c'est une instance décisionnaire, consultative et informative. Les parents élus peuvent avoir un rôle de médiateurs et peuvent faire des propositions.

REGLEMENT INTERIEUR :

Une proposition d'ajout d'un article à la rubrique matériel est acceptée. Il est inséré l'article suivant : **Toute dégradation faite au matériel (tapis, ordinateur, ...) de même qu'au mobilier (tables, chaises, ...) ou aux bâtiments de l'établissement, volontaire ou résultant d'un acte d'indiscipline, sera sévèrement sanctionnée et devra être prise en charge par la famille ou l'assurance de ou des élèves concernés.**

Le règlement intérieur de l'école est approuvé ce soir.

Pour une économie de papier, le règlement intérieur de l'école sera transmis par mail pour les parents qui ont donné une adresse mail. Un accusé de réception sera collé dans le cahier de correspondance afin de vérifier que toutes les familles l'ont bien reçu. Les familles n'ayant pas communiquées d'adresse mail, auront le règlement intérieur de l'école sous forme papier dans le carnet de correspondance. Il sera aussi à disposition sur le site de l'école rubrique règlement intérieur.

TRAVAUX :

Mise en peinture et réfection du sol de l'ancienne salle informatique que la garderie occupera à partir de la rentrée des congés de toussaint.

Câblage et électricité pour le fonctionnement de la nouvelle salle informatique ainsi que la pose des portes renforcées.

Les services techniques réaménageront la classe dédiée actuellement à la garderie au rez de chaussée avec pose d'un tableau, remise des tables.

La Mairie a demandé à l'école d'effectuer une sélection sur les ouvrages détenus dans la bibliothèque, certains étant à jeter, ceci afin d'éviter de la manutention inutile aux services techniques, malheureusement les emplois du temps très chargés des enseignantes en cette fin de période ne peut permettre ce travail dans le temps imparti, il est donc convenu avec M.Mione que les livres seront tous mis en carton et que les enseignantes se chargeront ultérieurement de ce tri.

USEP :

Lors de la dernière assemblée générale, le bureau a été modifié :

Présidente : Mme Gresçu, Vice Présidence : Mme Mauger,

Trésorière : Mme Lucet Trésorière adjointe : Mme Dunos,

Secrétaire Mme Besse Secrétaire adjointe : Mme Souffron.

Les actions de l'an passé (vente d'objets de Noël, fête du sport) ont permis de réaliser une baisse de 25% des cotisations et de procéder à des investissements de matériel tout en augmentant le nombre de sorties.

On constate que les affiliations sont en hausse cette année avec 77.4 % de licenciés au sein de l'école. L'action Téléthon est reconduite cette année au Parc Imbert le vendredi 7 décembre ainsi que la vente d'objets de Noël. Une journée du sport dont les modalités restent à définir sera organisée en mai 2013.

Une nouvelle baisse de 25 % du montant de l'adhésion pourra être envisagée l'an prochain.

INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE :

Effectifs : 256 élèves sont répartis sur 10 classes.

Mme Gresçu CP à 25
Mme Chaigneau CP à 25
Mme Besse CE1 à 27
Mme Devif (75%) / Mme Rousseau Bach CE1 à 26
Mme Laroulandie /Mme Rouchouse CE2 à 23
Mme Metzger CE2 à 25
Mme Mauger CM1 à 29
Mme Pelaez Raton CM1 à 29
Mme Martinet CM2 à 24
Mme Lucet (75%) / Mme Rousseau Bach CM2 à 23.

Il est prévu plusieurs arrivées : une en CP (rentrée vacances Noël), une fratrie de 4 enfants (CP, CE2, CM1, CM2) et 1 élève en CE1 (rentrée vacances Toussaint). Depuis la rentrée il y a eu 1 radiation en CE1.

Langues vivantes :

Ce sont les enseignantes qui ont l'habilitation « éducation nationale » qui assurent ces cours, ce qui nécessite des échanges de service et donc une organisation difficile et très fragile en cas d'absence d'un enseignant.

L'enseignement de l'anglais pour les CE1 est assuré par Mme BESSE, pour les classes de CE2, Mme ROUCHOUSE et Mme METZGER, les classes de CM1 sont prises en charge par Mme MAUGER et les CM2 par Mme ROUCHOUSE et Mme METZGER.

L'apprentissage de l'Allemand est fait par une assistante de langue Mme Vallet dans une séance commune pour les élèves de niveau CM1 et CM2 afin de leur permettre de continuer l'apprentissage commencé. Le contrat de l'assistante est d'une durée de 6 mois. Les familles seront informées, par le biais du cahier de correspondance, que les cours d'Allemand seront assurés jusqu'au mois de mars 2013 et que leurs enfants suivront ensuite les cours d'Anglais.

Mr Briat, principal du collège, a fait une demande afin d'ouvrir pour la rentrée 2013 une classe bilingue (allemand/anglais) pour des élèves volontaires. Il est à noter que les germanistes ne seront pas contraints d'intégrer cette classe et que les élèves ayant bénéficiés des seuls cours d'anglais à l'école pourront se porter candidats afin de bénéficier de l'enseignement des deux langues dès la sixième.

Lors de la visite du collège en fin d'année dernière, Mme Lucet et Mme Tison, documentaliste du collège, ont souhaité enrichir la liaison CM2/6^{ème}. Aussi, cette année, les deux classes de CM2 se rendront 2 à 3 demi-journées au collège afin d'y effectuer un travail visant l'acquisition de compétences documentaires sous la forme de jeux et défis entre les deux classes. Mr Briat a proposé de compléter cette action avec un travail en ½ groupe d'initiation à l'allemand avec Mme Mazoyer.

Le soutien : 22 % des enfants ont bénéficié du soutien scolaire sur la première période pendant l'heure du déjeuner. Le soutien est d'une durée de 0h 30 afin de respecter le temps d'1 h 30 de pause méridienne.

Les familles sont informées individuellement.

Les classes de neige :

Destination Vars du 17 au 25 janvier 2013 avec un retour le 26 au matin, les enfants voyageant de nuit pour les deux classes de CM1. Transport comme l'an passé de jour au départ. Une réunion collective pour les parents concernés aura lieu le 7 et 8 décembre 2012 à l'école. Des entretiens individuels seront effectués sur convocation le 8 décembre 2012 au matin à l'école.

Coopérative :

Mme Chaigneau, mandataire, présente le bilan financier de l'année 2011/2012. Ce bilan est équilibré. Une première allocation de 150 euros a été versée à chaque classe. L'enveloppe globale par classe devrait être de 20 € par enfant pour financer des projets de classe. A ce jour le compte est crédité de 7759.55 €uros.

Il a été tenu compte du souhait des parents de l'an passé, la demande de versement de la coopérative a été demandée début octobre afin de permettre l'étalement des dépenses de début d'année pour les familles.

Mme Chaigneau a présenté un budget prévisionnel pour les dépenses prévues pour cette année avec achat de jeux mathématiques pour les cycles 2 et 3, investissement dans des logiciels pédagogiques, achat d'un vidéo projecteur et

d'un écran, aide au projet école et cinéma avec achat de films, aide au projet voix en scène avec achat de CD musicaux,, .

Les parents demandent qui dépose les chèques ? Réponse : c'est Mme Chaigneau le mandataire.

Point informatique :

La mairie dote l'école d'ordinateurs nouveaux qui seront installés durant les congés de toussaint.

La nouvelle salle équipée d'ordinateurs (1 ordinateur pour 2 élèves) et d'un tableau blanc interactif devrait être opérationnelle au retour des congés. Les enseignantes demandent si une formation aura lieu pour la prise en main du tableau blanc. La mairie répond qu'une formation est prévue mais ne sait pas à quel moment.

Il est posé la question de la sécurisation de cette salle, beaucoup de personnes fréquentant l'école en dehors des heures de classes (prêt du préau aux associations de la ville)

Nous remercions la mairie pour l'aboutissement de ce projet et plus particulièrement Mr Mione qui avait fait budgéter la somme et Mme Elmlinger parents d'élèves.

Sorties effectuées :

Les CM2 se sont rendus à Mennecy dans le cadre de journées de prévention organisée par la CCVE. Plusieurs ateliers ont été proposés : risques liés aux jeux dangereux (le foulard...), la circulation à vélo, les dangers d'internet, les enjeux du tabac, de l'alcool et des drogues et les dangers liés au réseau de chemin de fer. La matinée a été très riche, mais trop courte pour profiter pleinement de tout. Les élèves étaient invités à revenir avec leurs parents le samedi. Du CE1 au CM2 les élèves ont participé à une journée citoyenne sur le thème de la prévention routière, journées qui ont eu un vif succès.

Les classes de Cycle 3 se sont rendues à l'exposition des produits du terroir.

Toutes les classes devraient se rendre au salon d'art espace Salvi.

Pour la fête de la science organisée par la CCVE, 1 classe sur les 2 CM1 était conviée. Par arrangement avec l'école Ferry qui y était allée l'an passé, les enseignantes sont allées à l'exposition sciences avec leurs deux classes (au lieu d'une prévue par la CCVE) et l'année prochaine céderont leur place à l'école Jules Ferry.

Des sorties en liaison avec les projets de classe sont effectuées. (Forêt, rencontres basket, théâtre, cinéma, musique...)

Projet d'école :

Après bilan des actions menées l'an passé, il a été décidé de reconduire les actions antérieures

- **Maitrise de la langue française** : Enrichir son vocabulaire pour mieux lire, écrire, pour mieux communiquer, pour mieux comprendre le monde.

- **Mathématiques** La résolution de problèmes à travers les jeux et défis Réfléchir, quel plaisir !

Il s'agit de résoudre des problèmes de façon régulière dans chacun des domaines mathématiques et mise en place d'atelier jeux de stratégie 1 fois par quinzaine pour apprendre à jouer, faire des mathématiques autrement avec rencontres interclasses 1 fois par trimestre en sollicitant si besoin les parents pour aider au bon déroulement des parties de jeux. Les familles seront averties des dates de ces temps forts.

- **Volet éducation civique, citoyenneté** : Construire une école du respect et de la réussite, ouverte sur le monde. Cette action vise à apprendre à devenir citoyen en respectant les règles. Il n'y aura pas de participation des enfants aux cérémonies des 11 nov et 8 mai. Ces dates étant incluses dans les congés scolaires.

- **volet éducation artistique et culturelle** : divers projets cette année en fonction des classes

- ❖ Ecole et cinéma pour 5 classes de cycle 3 (2 CE2, 2 CM1 et 1 CM2) Ce projet permet d'éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques visionnés en salle et permettre à un plus grand nombre d'élèves d'accéder à une culture cinématographique. Il sera financé par la caisse des écoles, la coopérative et les familles. Le coût de la séance étant de 2.50 €.

- ❖ voix en scène pour 2 classes (1 CP et 1 CM2)

Ce projet permet de développer l'expressivité et la mise en espace d'un travail choral, avec musiciens et représentation sur scène. Ce projet est travaillé avec un intervenant du SIMED Mr Y. Martin. Dans le cadre de ce projet, Mmes Gresçu et Lucet seront en stage les 15 et 16 novembre.

- ❖ musique avec le SIMED pour 3 classes (2 CE1et 1 CP)

Ce projet permet de vivre une démarche collective de création scénique s'appuyant sur une pratique vocale. Mme De Marcq A, dumiste, intervient auprès des classes.

RYTHMES SCOLAIRES

Mme Laroulandie rappelle qu'à ce jour aucune information n'a été donnée dans les écoles à ce sujet. Ce ne sont que des effets d'annonce médiatiques. Il est donc difficile de traiter ce point aujourd'hui. Ce point sera mis au prochain ordre du jour si des informations sont arrivées à ce sujet.

QUESTION DIVERSES

- *Evacuation de la cour* : Avec les dernières pluies il a été remarqué que l'eau s'écoulait mal devant la porte d'entrée ne facilitant pas ou difficilement l'accès à la cour. Il est demandé à la mairie d'intervenir pour qu'à cet endroit l'eau s'écoule normalement. Mr Mione le note.
- *Ronde cyclo* : Les parents demandent si ce projet verra le jour. Mme Mauger répond qu'elle a pris contact avec le camping de Courdimanche qui possède un agrément éducation nationale et qui accueille des classes de façon régulière. Toutefois, à ce jour, rien n'est encore décidé et l'école attend des informations plus précises de la conseillère pédagogique en charge du projet, Mme Lesourd.
En attendant, quelques premiers contacts ont été pris avec des artisans du terroir de la région rencontrés au salon (apiculteur, confiturière de Boutigny) afin d'envisager quelques visites durant le séjour.
Les dates des 1^{er} et 2 juillet seraient retenues pour ce projet qui concernerait les 4 classes de CM.
- *RASED* : Les parents demandent si le Rased fonctionne toujours. La réponse est oui et Mme Laroulandie annonce que la psychologue scolaire a changé. Le Rased est composé de deux rééducateurs Mme Petrins et Mr Detrait et de la psychologue scolaire Mme Rémy. Pour la première fois, depuis de longues années, des élèves de cycle 3 sont pris en charge. Pour connaître leur fonctionnement, Mme Laroulandie propose de porter cette question à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.
- *Tapis* : L'an passé pour le projet judo mis en place, la mairie a dépensé une grosse somme pour l'achat de tapis qui à ce jour ne sont toujours pas protégés. Les enseignantes s'aperçoivent que les tapis sont utilisés par les associations et s'abîment, sont mal rangés. Elles demandent à Mr Mione si les associations ont le droit de les utiliser et dans quelles conditions. Ce dernier dit qu'il va en parler à l' élu chargé du sport, Mme Tréhard qui nous donnera réponse.

Nous tenons à noter que le conseil d'école a été dans sa deuxième partie très perturbé par les nuisances sonores de l'activité « Zumba » au sein de l'école.

Aucune autre question n'est évoquée, la séance est levée à 20h00.